



« DISPOSITIFS CULTURELS DÉPARTEMENTAUX À DESTINATION DES COLLÈGES »

Le Département de l'Essonne a voté en 2018 un **Plan départemental de l'éducation artistique et culturelle** (PDEAC), qui décline les objectifs suivants :

- Qualifier les actions d'éducation artistique et culturelle (EAC) sur le territoire ;
- Dynamiser l'EAC dans les territoires qui en sont insuffisamment pourvus ;
- Accompagner les efforts collectifs en termes de formation mutualisée, d'échanges d'expériences, etc... ;
- Favoriser la convergence des politiques publiques et la coordination des initiatives ;
- Favoriser un continuum éducatif de la petite enfance à l'Université.

Une convention a été signée en ce sens avec le Rectorat de Versailles en février 2020, portant notamment sur la convergence des objectifs et l'articulation des cofinancements.

Déclinaison du PDEAC, le Département soutient plusieurs projets en Essonne :

- L'éducation à l'image au travers du dispositif « **Collège au cinéma** » en partenariat avec le Rectorat de Versailles et Cinessonne.
- Le développement de l'EAC dans les zones qui en sont le moins pourvues, au travers de **Contrats locaux d'éducation artistique** (CLEA). Un nouveau CLEA sera lancé à la rentrée 2021 sur les territoires des communautés de communes Le Dourdannnais en Hurepoix et Entre Juine et Renarde.
- 3 orchestres **DEMOS**, dispositif d'éducation musicale piloté par la Philharmonie de Paris, sur les territoires de Grand Paris Sud, Ouest Essonne et Val d'Yerres Val de Seine.

La Médiathèque départementale, service en charge de la mise en œuvre de la politique départementale en faveur du développement de la lecture publique, est un service ressource à disposition des collèges et des collégiens sur différents volets :

1) La Bibliothèque numérique des collégiens (bibliocollege.essonne.fr)

Dans le cadre du Plan départemental de développement de la lecture publique, elle a lancé en septembre 2018 la Bibliothèque numérique des collégiens en vue de favoriser les pratiques de lectures des jeunes essonnais. Cette offre de lecture publique est interconnectée avec l'ENT, permettant aux collégiens d'y accéder rapidement. A ce jour, 33.757 collégiens s'y sont connectés au moins une fois au cours de leur parcours. Ils peuvent y retrouver des romans contemporains, des classiques, des bandes dessinées, des documentaires, des livres lus, des tutoriels (informatique, pratiques artistiques amateurs...), des vidéos sur les métiers et l'orientation... Les professeurs documentalistes et de français y ont accès depuis leur ENT, les autres professeurs peuvent demander un accès dans le cadre d'un projet sur bibliocollege@cd-essonne.fr. La Médiathèque départementale peut devenir votre partenaire pour tout projet porté autour de cette offre.

2) Un service de prêt de documents et matériel d'animation à destination des CDI

Depuis 2019, la Médiathèque départementale déploie un service « Retrait-retour » à destination des bibliothèques et médiathèques associatives, municipales et communautaires ainsi qu'aux collèges du département.

Ce service permet aux établissements bénéficiaires de venir au siège de la médiathèque départementale (Evry-Courcouronnes) emprunter des matériels d'animation préalablement réservés sur son catalogue en ligne.

Parallèlement, les professeurs documentalistes peuvent bénéficier d'un service de prêt de documents fonctionnant selon les deux modalités suivantes :

- Prêt ponctuel dans le cadre de la formule d'accueil « Liberté » avec choix des documents sur place sans rendez-vous tous les jeudis matin de 9h à 12h30.
- Prêt longue durée en prenant rendez-vous au près du secteur Accueil et collections accueil-mde@cd-essonne.fr

Ce service est proposé toute l'année à l'exception de la période des vacances de Noël et des trois premières semaines d'août.

3) Le FabuLab 91

Inscrit dans le plan de développement de la lecture publique et de la politique de la ruralité du Conseil départemental de l'Essonne et lancé en 2021, FabuLab 91 est un dispositif itinérant dans le Sud-Essonne conçu par la Médiathèque départementale dédié à la réalisation de projets de fabrication numérique. Son objectif est de développer la créativité, la rencontre et le partage de connaissances avec le public, en créant un pont entre la fabrication numérique et les savoirs traditionnels mais aussi en permettant aux acteurs de l'Essonne rurale de mettre en œuvre des projets collaboratifs : réduire les fractures numériques, favoriser le partage entre curieux et passionnés, montrer la capacité des zones rurales à innover. Espace d'apprentissage, de découverte, de conception et de prototypage d'idées, il se compose de nombreuses machines à commande manuelle et numérique et est animé par des médiateurs numériques de la Médiathèque départementale. Ce dispositif peut être sollicité dans le cadre d'un projet en lien avec la structure qui accueille le lab en résidence dans ses locaux ou au sein du collège. Plus d'information sur mde.essonne.fr

4) Un accompagnement aux projets de réhabilitation et d'aménagement des CDI

La Médiathèque départementale a vocation à conseiller les collectivités locales dans la construction, la rénovation ou l'aménagement de bibliothèques et médiathèques de lecture publique. Par extension, elle peut apporter ses conseils techniques dans le cadre des projets de réhabilitation ou d'équipement des CDI. Actuellement, deux projets de réhabilitation font l'objet de cet accompagnement en Essonne : ceux des Collège Olivier de Serres de Viry-Châtillon et du Collège Roland Garros de Saint-Germain-lès-Arpajon ; projets dont la finalisation est prévue pour le premier trimestre de l'année scolaire 2021-2022.

Domaine Départemental de Chamarande : Actions hors les murs et ses dispositifs

➤ Mieux comprendre l'art contemporain à travers l'histoire de l'art avec « L'Art ça questionne »

L'art ça questionne est un dispositif qui s'adresse à tous les niveaux scolaires. Le projet est composé de 3 séances de sensibilisation à l'Art pour 4 classes d'un établissement.

Les séances se décomposent comme suit :

- première séance : jeu pédagogique et présentation de 4 frises chronologiques en lien avec l'histoire des arts. Les thèmes abordés sont : la peinture, la sculpture, l'architecture et le design de la préhistoire à aujourd'hui. Durée 1h00 par classe, nécessite un tableau aimanté, travail en groupe.

- deuxième séance : présentation de deux œuvres d'art du FDAC (Fond départemental d'art contemporain) durée 1h00 par classe. Cette expérience permet de rencontrer une œuvre originale au collège, de s'exprimer et de partager des émotions artistiques pour inscrire l'art contemporain dans la continuité de l'histoire des arts.
- troisième séance : sortie au Domaine départemental de Chamarande avec une visite ou une visite atelier des expositions en cours. Les classes peuvent aussi découvrir le parc à travers les œuvres extérieures.

Cette action gratuite au sein de département.

➤ **Rencontrer un artiste et développer une pratique artistique avec les élèves au sein de l'établissement avec le « PACTE »**

En partenariat avec L'Education Nationale et le Domaine départemental de Chamarande, l'enseignant propose un projet artistique autour d'une thématique qu'il choisit. Le Domaine départemental de Chamarande ainsi que les conseillers pédagogiques aident à la rédaction de l'ensemble du projet pacte. Développer à travers une pratique artistique un projet transversal avec différentes matières enseignées dans l'établissement et en lien avec les programmes de l'éducation nationale est un des objectifs nécessaires à la recevabilité du projet. L'artiste est sélectionné en fonction du sujet et de la pratique demandée. Le dépôt des dossiers PACTE (Projet Artistique et Culturel en Territoire Éducatif) est jusqu'au 15 septembre au plus tard de chaque année, en ligne au sein de l'application ADAGE.

➤ **Rendre l'art Contemporain accessible à tous les publics en prêtant des œuvres Contemporaines dans les établissements c'est le FDAC hors les murs, la collection sort de sa réserve.**

Des œuvres du FDAC (Fonds départemental art contemporain) sont prêtées au sein des établissements selon certaines conditions d'accrochage et de sécurité pour des projets d'expositions et/ou de médiation. Les enseignants prennent contact avec le Domaine départemental de Chamarande afin de co-construire un projet prendre contact dès le mois de juin pour l'année suivante, gratuit.

Au Domaine départemental Chamarande

- Accueil des classes pour des visites guidées avec ou sans atelier pour les expositions en cours, sur réservation obligatoire, payante.
- Visite du parc à thématique variée, autour du patrimoine bâti et paysager avec des propositions transversales autour de l'art contemporain. Sur réservation obligatoire, payante.
- Séjours pour tous avec des projets culturels et éducatifs.
- Parcours en autonomie avec des documents pédagogiques, gratuit
- Programmation des expositions : du 25 septembre 2021 au 09 janvier 2022 : Exposition Filiations, de Michel Nedjar (art brut et art contemporain). Programme d'exposition 2022 à venir
- Journées de formations des délégués de classe

Musée français de la Photographie

- Visites et ateliers pédagogiques sur réservation